

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES  
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 28 SEPTEMBRE  
2024

**ETAIENT PRESENT(E)S :**

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Arnaud RENOUARD, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

**ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Mme Laure MINNSEN par M. Paul-Roger GONTARD  
M. Sébastien GIORGIS par M. Marc SIMELIERE  
Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI  
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM  
M. Thierry VALLEJOS par Mme Marie-Anne BERTRAND  
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Carole MONTAGNAC  
M. Paul RUAT par Mme Anne-Sophie RIGAULT  
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA  
Mme Murielle MAGDELEINE par M. Arnaud RENOUARD

AR préfecture : 084-218400075-20240928-lmc1X010001a5e7-DE

Date de télétransmission : 02-10-2024

Date de réception en préfecture : 2 OCTOBRE 2024

# AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2024

29

**FINANCES : Sollicitation du fonds de concours aux communes du Grand Avignon pour les opérations Fraich'cours 2024, de réhabilitation du jardin du rocher des Doms et du Groupe Scolaire Grands Cyprès.**

**M. PEYRE**

**Mes chères Collègues, mes chers Collègues,**

Le Grand Avignon a mis en place en 2021 un fonds de concours afin d'encourager l'engagement de ses communes dans la transition énergétique de son territoire, comprenant une enveloppe potentielle de 6 M€ pour la ville d'Avignon à mobiliser d'ici fin 2026.

Les projets présentés doivent être en adéquation avec l'axe 1 du projet de territoire du Grand Avignon et viser plus particulièrement les cibles suivantes :

- Travaux en faveur de l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments
- Développement des énergies renouvelables
- Acquisitions de véhicules propres
- Aménagements urbains offrant une alternative à l'usage de la voiture
- Végétalisation des espaces publics pour limiter les effets d'îlots de chaleur urbain

La ville d'Avignon, partageant cette ambition, souhaite présenter à ce dispositif de nouveaux projets ambitieux en faveur de la transition énergétique et écologique de son territoire.

Ainsi, nous souhaitons engager deux projets contribuant à la limitation des effets d'îlots de chaleur urbain par le renforcement de la couverture végétale et la désimperméabilisation des sols :

### **La réhabilitation du jardin du rocher des Doms**

Site patrimonial majeur, le jardin du Rocher des Doms cumule reconnaissances et protections règlementaires : il appartient au bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, au site classé au titre de la loi de 1930 sur la protection des monuments naturels et des sites et au secteur patrimoine remarquable. Au sein de l'intramuros, il est un des espaces de nature, de loisir et de promenade prisé des Avignonnais et des visiteurs.

Au fil des ans, soumis à de fortes fréquentations, l'ensemble s'est progressivement dégradé. La qualité des végétaux s'est également appauvrie, en lien notamment avec l'évolution climatique.

L'objectif est de restaurer le jardin dans le respect de son intégrité historique et patrimoniale, de lui redonner son lustre mais aussi de recréer un lieu fonctionnel et adapté aux usages contemporains.

Ainsi, les grandes orientations du projet de réhabilitation visent particulièrement à renouveler et pérenniser une palette végétale adaptée au climat méditerranéen et à réduire l'imperméabilisation des sols, tout en apportant un soin particulier à l'usage et à la gestion de l'eau, notamment dans les bassins.

Le coût estimé des travaux de la première phase de ce projet est de 4 368 034 € avec le plan de financement prévisionnel suivant :

| <b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b>                    |                     |             |
|--|---------------------|-------------|
|  | <b>Montant € HT</b> | <b>Taux</b> |
| Coût prévisionnel révision des prix des travaux Phase I    | 4 368 034 €         |             |
| Région PACA « nos territoires d'abord »                    | 869 760 €           | 20 %        |
| Etat DSIL 2023   | 300 067 €           | 7 %         |
| Etat Fonds Vert  | 300 223 €           | 7 %         |
| Etat DRAC  | 800 000 €           | 18 %        |
| <b>Subvention Grand Avignon dispositif FSIC sollicitée</b> | <b>1 000 000 €</b>  | <b>23 %</b> |
| AUTOFINANCEMENT ville d'Avignon                            | 1 097 984 €         | 25 %        |

Considérant que ces projets répondent parfaitement aux critères du fonds de concours du Grand Avignon, nous proposons de solliciter une participation financière au titre de ce dispositif à hauteur de 1 000 000 €.

## FRAICH'OURS 2024 : Végétalisation des cours des écoles Trillade, Croisière et Rotondes

La ville d'Avignon poursuit son projet de désimperméabilisation et de renaturation des cours d'écoles en intervenant en 2024 dans trois écoles fréquentées par des élèves habitant dans des Quartiers prioritaires au titre de la Politique de la Ville. Il s'agit des écoles Trillade, Croisière et Rotondes où les travaux envisagés permettront de renforcer la végétalisation dans les cours afin de lutter contre les îlots de chaleur urbain mais également d'installer des jardins pédagogiques.

Il nous paraît donc opportun de solliciter le dispositif du Grand Avignon pour contribuer au financement de cette opération, sur la base du plan de financement prévisionnel suivant :

| FRAICH'OURS 2024                           | Plan de financement prévisionnel |             |
|--|----------------------------------|-------------|
|  | Montant € HT                     | Taux        |
| Végétalisation cours école Trillade        | 192 001 €                        |             |
| Végétalisation cours école Croisière       | 235 302 €                        |             |
| Végétalisation cours école Rotonde         | 135 056 €                        |             |
| <b>Montant prévisionnel de l'opération</b> | <b>562 360 €</b>                 |             |
| <b>Subvention FSIC GA sollicitée</b>       | <b>65 386 €</b>                  | <b>11 %</b> |
| FONDS VERT obtenu                          | 232 308 €                        | 41 %        |
| DPV 2024 obtenue                           | 152 166 €                        | 28 %        |
| Ville d'Avignon - Autofinancement          | 112 500 €                        | 20 %        |

D'autre part, la ville d'Avignon va engager la réhabilitation lourde du Groupe Scolaire Grands Cyprès avec pour objectif d'améliorer sa performance énergétique.

### Réhabilitation du Groupe Scolaire Grands Cyprès

Le site actuel accueille :

- Deux écoles élémentaires de 378 enfants répartis en 24 classes regroupées sur deux bâtiments de 3 niveaux,
- Une école maternelle de 245 enfants répartis en 10 classes regroupées pour partie sur un bâtiment de 1 niveau,

AR préfecture : 084-218400075-20240928-lmc1X010001a5e7-DE

Date de télétransmission : 02-10-2024

Date de réception en préfecture : 2 OCTOBRE 2024

- Un service de restauration scolaire (cuisine satellite) au sein d'un bâtiment de 2 niveaux.
- Le site accueille également des logements de fonctions au sein d'un bâtiment développé sur 5 niveaux (R+4) et un gymnase au sein d'un bâtiment en RDC.

A l'exception du gymnase, le site n'a pas bénéficié de réhabilitation importante depuis sa construction en 1964. Dans ce cadre, les locaux sont vieillissants et ne sont plus adaptés aux besoins des élèves et du personnel.

Le projet de réhabilitation lourde a obtenu le label BDM argent pour sa phase conception et il permettra de réduire de 50 % les consommations énergétiques.

Ce projet comportera plusieurs phases de travaux afin de permettre le maintien des cours pendant la totalité de la durée de l'opération :

- La première phase concernera la réalisation de la nouvelle cantine scolaire, des ateliers et de la cité éducative et elle débutera à l'automne 2024 pour se terminer à l'été 2025.
- La seconde phase concernera l'école maternelle et la création de la pépinière d'entreprise. Elle débutera à l'été 2025 pour se terminer au printemps 2026.
- La troisième phase concernera les écoles élémentaires A et B et elle débutera au printemps 2026 pour se terminer au printemps 2027.

A ce jour, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

| GS GRAND CYPRES   | Plan de financement prévisionnel |            |
|---|----------------------------------|------------|
|   | Montant € HT                     | Taux       |
| <b>Montant total prévisionnel des travaux</b>                             | <b>14 310 208 €</b>              |            |
| DPV 2023 obtenue  | 1 370 000 €                      | 10 %       |
| ANRU obtenue  | 5 288 580 €                      | 37 %       |
| FONDS VERT obtenu   | 927 730 €                        | 6 %        |
| <b>Subvention FSIC GA sollicitée au titre de la 1ère phase de travaux</b> | <b>1 184 614 €</b>               | <b>8 %</b> |
| Ville d'Avignon - Autofinancement   | 5 539 284 €                      | 39 %       |

La présente sollicitation du dispositif FSIC du Grand Avignon concerne plus spécifiquement la première phase de ce projet et elle pourra donner lieu à des sollicitations complémentaires à l'avenir, en fonction notamment de la participation financière d'autres partenaires.

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29;**

**Considérant l'avis favorable de la ou des :**

Commission Administration générale, finances et personnel

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel pour le projet de réhabilitation du jardin de Doms Phase I, la campagne Fraich'cours 2024 ainsi que pour la réhabilitation lourde du GS Grand Cypès;
- **SOLLICITE** conformément aux plans de financement présentés une participation financière au titre du fond de concours aux communes du Grand Avignon;
- **IMPUTE** la recette à intervenir sur le chapitre 13, compte 13251;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

**ADOPTE**



Le Maire

Mme Cécile HELLE

Le Secrétaire de Séance

Mme Marie-Anne BERTRAND

**PARVENU A LA PREFECTURE LE 2 OCTOBRE 2024**

**ACTE PUBLIE LE 04 OCT. 2024**